



PRÉFET DE LA SAVOIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Chambéry, le 1 février 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LANCEMENT DU PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL ET INDIVIDUALISÉ DES RÉFUGIÉS (AGIR) EN SAVOIE

Depuis 2022, la direction générale des étrangers en France déploie le programme d'accompagnement global et individualisé des réfugiés (AGIR). Ce dispositif qui sera généralisé à l'ensemble du territoire d'ici 2024 propose aux bénéficiaires de la protection internationale (BPI) un accompagnement global et individualisé vers l'emploi et le logement.

A compter du 1^{er} février 2023, le groupement d'associations locales conduit par la fédération des œuvres laïques (FOL) de la Haute-Savoie mettra en œuvre le programme AGIR en Savoie. Ce dispositif succédera à la plateforme d'accompagnements pour l'intégration des réfugiés en Savoie (PAIRS).

Le programme AGIR propose à chaque bénéficiaire de la protection internationale (BPI) un accompagnement d'une durée de 24 mois maximum. L'objectif est de faciliter à chacun l'accès aux droits (droit au séjour, prestations sociales et familiales, accès à la santé, soutien à la parentalité...), au logement le plus adapté à sa situation personnelle et familiale, ainsi qu'à l'emploi et à la formation.

L'intégration des bénéficiaires de la protection internationale (BPI) est un enjeu majeur pour la cohésion de la société. Destinés à rester durablement sur le territoire, ceux-ci doivent pouvoir accéder à un travail et à un logement, facteurs essentiels d'intégration. À partir du 1^{er} février 2023, 170 bénéficiaires de la protection internationale (BPI) seront pris en charge chaque année en Savoie.

L'ambition du programme AGIR est de conduire au moins 60 % des bénéficiaires de la protection internationale (BPI) accompagnés vers l'emploi ou la formation et 80 % vers le logement.

Préfecture de la Savoie

Service interministériel de la communication

Tél : 04 79 75 50 15 ou 50 16

Mél : pref-communication@savoie.gouv.fr